UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE

La Commission





INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA base 100 en 2014



Note d'analyse du mois d'avril 2019

Date de parution : 18-06-2019

SOMMAIRE

	NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS	2
II.	RESUME	3
	I. EVOLUTION MENSUELLE	3
	3.1 Au niveau régional	3
	3.2 Au niveau des Etats	4
١,	/. EVOLUTION ANNUELLE	7
V	ANNEXES	8
	Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans le pays de l'UEMOA.	
	Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommatio dans l'UEMOA	
	Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2019) (en %)	9
	Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) de l'indice global dans chacun de pays de l'Union (en %)	
	Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices des fonctions de consommation (en %)	L O
	Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (<i>m</i>) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	L O
	Graphique 1: Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (Avril 2019 par rapport à Avril 2018)	
	Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union	11
	44 3011 40 1 311011	-

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base!

Pour compter d'octobre 2018, l'IHPC de l'Union change de base. En effet, l'UEMOA passe de l' l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se feront à partir de cet indice base 2014 pour compter de janvier 2017. Dans les huit pays de l'Union, des zones économiques au nombre de quatre ou cinq ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Les chiffres ont été ramenés en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre 1403 et 5182 suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum 7400 relevés sont alors effectués chaque mois.

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

Union	Nombre de variétés	Nombre de Points de Ventes	Nombre de produits élémentaire	Nombre de relevés
Moyenne	652	2 387	12 664	15 859
Min	573	1 403	6 028	7 413
Max	722	5 182	19 073	30 520

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

En Avril 2019, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA se situe à 102,5. Son niveau augmente de 0,1% par rapport au mois précédent mais baisse de 0,2% par rapport à janvier 2019 et de 0,6% comparé à avril 2018.

La montée mensuelle des prix en avril 2019 est imputable à la hausse observée dans quatre (4) des huit (8) Etats membres de l'UEMOA que sont : le Burkina Faso (0,5%), la Côte d'Ivoire (0,4%), la Guinée-Bissau (1,1%) et le Sénégal (0,2%). Aussi, les prix des produits dans l'Union ont augmenté pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (1,2%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,3%), « Restaurants et Hôtels » (0,2%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%).

Le taux d'inflation régional en avril 2019 est de 0,6%. Pour ce mois, le taux d'inflation observé dans tous les Etats membres est en dessous du seuil communautaire de 3%.

III.EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

En avril 2019, le niveau général des prix dans la zone UEMOA se situe à 102,5. Soit une légère hausse de 0,1%. Il est en baisse de 0,2% par rapport à janvier 2019 et de 0,6% par rapport à avril 2018.

L'augmentation des prix en avril 2019 par rapport au mois précédant provient de celles observées dans les quatre (4) pays que sont le Burkina Faso (0,5%), la Côte d'Ivoire (0,4%), la Guinée-Bissau (1,1%) et le Sénégal (0,2%). Dans les autres pays, une baisse mensuelle a été notée au Bénin (-1,0%) et au Mali (-0,4%) tandis qu'une quasi-stabilité est constatée au Niger et au Togo. (cf. **Tableau 1**).

Au sein de l'Union, la hausse des prix fait suite à la progression du niveau des prix de cinq (5) fonctions de consommation. En effet, les prix des produits dans l'Union ont augmenté pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,4%), « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (1,2%), « Logement, eau, gaz, électricité

« Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (1,2%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,3%), « Restaurants et Hôtels » (0,2%) et « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,1%). Par ailleurs, des baisses de prix ont été observées pour les fonctions : « Articles d'habillement et chaussures » (-0,2%), « Santé » (-1,0%), « Communication » (-0,3%), « Loisirs et Cultures » (-0,5%), « Enseignement » (-0,9%) et « Biens et services divers » (-0,4%). Le niveau des prix de la fonction « Transport » quant à lui est demeuré stable entre mars et avril 2019. (cf. **Tableau 2**).

Les prix des produits dans l'Union observés en avril 2019 selon leur volatilité, indiquent une variation à la hausse des prix des produits frais (0,5%) et énergétiques (0,9%) qui a impacté l'indice global malgré la baisse du niveau des prix des autres produits du panier de 0,1%. Au regard de la provenance des produits, les prix des produits locaux se renchérissent de 0,4% alors que ceux des produits importés baissent de 0,7% en avril 2019. Selon le secteur de production, seuls les produits du primaire (0,5%) sont en hausse. Quant à la durabilité

des produits, ce sont les semi-durables (0,5%) qui ont progressé en terme de prix. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois d'avril 2019 est de 100,6 contre 101,6 au mois de mars 2019, soit une baisse de 1,0%. Les variations en glissement trimestrielle et annuelle de l'indice sont respectivement de (-1,7%) et de (-1.6%). L'évolution à la baisse observée résulte de la diminution des prix des produits de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-3,8%), mais aussi de ceux des fonctions « Boissons alcoolisée, Tabacs et Stupéfiants » (-0,8%) et « Biens et services divers » (-0,7%). Selon la volatilité des prix des produits, en variation mensuelle, les prix des produits frais ainsi que ceux des biens et services hors produits frais et énergie ont respectivement connu des baisses de 4,0% et de 0,3%. Quant aux prix des produits énergétiques, ils ont connu une hausse de 1,8%. Sur la base de l'origine des produits, des évolutions contrastées du niveau des prix en avril par rapport à mars 2019 sont observées : les prix des produits locaux ont baissé de 1,6% tandis que ceux des produits importés ont connu une hausse de 0,8%. Selon le secteur de production des biens et services, la régression des prix a été observée pour les produits des secteurs primaire (-4,5%) et secondaire (-1,7%) alors que dans le tertiaire, les prix ont augmenté de 0,4%. Au regard de la durabilité des produits, seuls les prix des services progressent de 0,7%. Les autres rubrigues ont enregistré des chutes du niveau de leur prix. Le taux d'inflation en moyenne annuelle, en avril 2019 est de +0,7%.

Au Burkina Faso: le niveau général des prix du mois d'avril 2019 se situe à 102,8 soit une hausse de 0,5% par rapport à mars 2019. En glissement trimestriel et annuel, les prix évoluent respectivement à la hausse de 0,6% et à la baisse de 2,5%. La hausse mensuelle des prix en avril 2019 est consécutive à la hausse des prix dans les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,7%), et « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (3,5%) en dépit de la baisse des prix au niveau des fonctions telles que « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,1%) et « Restaurants et Hôtels » (-0,4%). Selon la volatilité, la hausse du niveau général des prix à la consommation est imputable à l'augmentation des prix des produits frais (2,0%) en dépit de la diminution des prix de l'énergie (-0,2%) et des hors produits frais et énergie (-0,1%). Selon l'origine des produits, la situation haussière du niveau général des prix à la consommation est tributaire de la hausse des prix des produits locaux (0,7%) et des produits importés (0,1%). S'agissant de la durabilité, seuls les produits non durables (0,7%) ont influencé la hausse du niveau général des prix à la consommation. On notera que, au vu du secteur de production des produits, ce sont les prix des produits des secteurs primaire (0,9%) et secondaire (0,2%) qui ont influencé la tendance haussière du niveau général des prix. L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation pour le mois d'avril 2019 est de 0,6%.

En Côte d'Ivoire: au mois d'avril 2019, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) enregistré est de 103,7. Il y'a eu donc une légère hausse de (+0,4%) par rapport à celui du mois de mars 2019. Les variations par rapport à janvier 2019 et avril 2018 sont également en hausse respectivement de 0,4% et 0,7%. Le renchérissement mensuel est principalement imputable à la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,6%), mais découle également de la progression des prix des fonctions « Transport » (0,8%), «Santé » (0,6%) et « Communication » (0,5%). Pour cette dernière fonction, la montée des prix fait suite au renchérissement du matériel et des services de téléphonie et de télécopie. Selon la volatilité des prix, il y'a une augmentation des prix à tous

Commission de l'UEMOA380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 25 31 88 73-74-75-76, Site WEB : www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int

les niveaux. Au regard de la provenance des produits, la progression des prix provient de la hausse des prix des biens et services locaux (0,2%), les produits importés enregistrant des prix en baisse (-3,3%). Selon le secteur de production, en avril 2019 la hausse se révèle à toutes les rubriques de la nomenclature. Selon la durabilité des produits, ce sont les non durables (0,2%) et les semi durables (1,7%) qui ont imprimé de leur variation le niveau global. Le taux d'inflation s'est encore établi à 0,7% en avril 2019, tout comme le mois précédent en Côte d'Ivoire.

En Guinée-Bissau : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation d'avril 2019 est estimé à 105,8. Il a augmenté de 1,1% par rapport au mois précédent, de 0,6% par rapport à janvier 2019 et de 2,5% par rapport à avril 2018. La montée mensuelle du niveau global des prix est principalement imputable à la hausse des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (2,2%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (1,1%), « Loisir et culture » (0,5%) et « Biens et services divers » (0,3%). Selon la volatilité des prix, on constate que le renchérissement des produits a été observé à tous les niveaux. En effet, les prix des produits frais sont montés de 1,9%, ceux des produits énergétiques de 0,8% et 1,5% pour les autres produits du panier. Il en est de même pour l'analyse selon la provenance des produits : les prix des locaux augmentent de 1,5% et ceux des produits importés de 0,7%. Selon le secteur de production, seul les prix du tertiaire (-0,1%) ont baissé. Les produits du primaire et du secondaire ont vu leur prix grimpés respectivement de 3,9% et de 1,0%. Selon la durabilité des biens et services, les biens, durables, non durables et semi-durables ont progressés respectivement de 1,7%, 0,5% et 0,1% tandis que les services ont des prix en baisse de 0,1%. L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en avril 2019 est de (1,3%) pour la Guinée-Bissau.

Au Mali : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation des ménages au mois d'avril 2019 a connu une légère baisse de 0,4% par rapport au mois précédent et s'établi à 100,1. Par rapport au mois de janvier 2019, la baisse de l'indice est de 0,8%. En un an (avril 2019 par rapport à avril 2018), les prix ont chuté de 1,2%. En avril 2019, la baisse du niveau général des prix est essentiellement liée à la baisse des prix des fonctions de consommation comme la fonction « Santé » qui a régressé de 10,1%, la fonction « Transport » de 2,9%, la fonction « Communication » a diminué de 0,6%, la fonction « Enseignement » a considérablement diminué de 17,1% et la fonction « Biens et services divers » qui a diminué de 2,4%. En avril 2019, l'évolution du niveau général des prix en dehors des produits frais et de l'énergie a aussi diminué de 1,7% par rapport au mois passé tandis que les prix des produits de l'énergie (3,8%), comme ceux des produits frais (0,8%), ont progressé. Quant à la provenance des biens et services, les prix des produits locaux ont diminué de 0,2% et ceux des importés de 0,8%. Au regard de l'appartenance sectorielle, les prix des produits du secteur primaire se sont élevés de 0,5% tandis que ceux du secondaire et du tertiaire ont baissé respectivement de 1,0% et de 0,9%. Quant à la durabilité, les prix des biens durables et des non durables ont tous baissé respectivement de 0.5% et de 0.6% contrairement aux semi durables (+0,5%). L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation se situe à se situe à -0,6% en avril 2019.

Au Niger: L'IHPC base 100 en 2014 est ressorti stable à 101,0 en avril 2019 par rapport à son niveau du mois de mars 2019. Comparé à son niveau de janvier 2019, l'indice est en baisse de 0,5%. En glissement annuel (avril 2019 par rapport à avril 2018), l'inflation est ressortie à (-2,8%). La stabilité en variation mensuelle du niveau général des prix résulte de la conjugaison des hausses et des baisses observées au niveau des différentes fonctions de consommation. Ainsi les progression de prix ont été observées pour

les fonction : « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (0,6%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (0,2%) et « Restaurant et hôtels » (0,3%). Les régressions de niveau de prix sont ressorties à (-0,1%) pour les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Santé », « Articles d'habillement et chaussures » et « Biens et services divers ». Aussi, la baisse a été observée pour les fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,0%), « Transports » (-0,4) et « Loisirs et culture » (-0,9%). Quant aux fonctions « Communication » et « Enseignement », elles sont restées stables dans l'évolution de leur prix. Vu du côté de la nomenclature secondaire, cette stabilité du niveau général des prix, est la résultante d'une part, d'une diminution des prix des produits de l'énergie (-0,6%) et des biens et services hors produits frais et énergie (-0,1%) et, d'autre part, d'une augmentation des prix des produits frais (+0.4%). Selon la provenance, les prix des produits importés ont baissé de 0.3% tandis que ceux des produits locaux sont restés quasi-stables. S'agissant des prix des produits des secteurs primaire et secondaire, ils se sont repliés respectivement de 0,1% et 0,5%. Par contre, les prix des produits du secteur tertiaire sont restés stables. Au même moment, les prix des biens durables, semi durables et non durables ont marqué des baisses respectives de 0,1%, 0,6% et 0,2%, tandis que ceux des services sont restés inchangés. En moyenne annuelle, le taux d'inflation en avril 2019 s'est établi à 1,1% au Niger.

Au Sénégal : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation d'avril 2019 avec un niveau de 103,4 est monté de 0,2% par rapport au mois précédent, de 0,8% par rapport à avril 2018 mais régresse de 0,4% par rapport janvier 2019. Cette progression mensuelle des prix provient essentiellement d'une augmentation des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,6%), des « Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants » (0,6%), du « Transport » (0,2%) et des « Restaurant et hôtel » (0,3%). Au regard de la nomenclature secondaire, le niveau des prix des produits de l'énergie est en baisse de 0,3% tandis que les prix des produits frais et des autres produits sont tous en hausse respectivement de (0,6%) et (0,3%). La hausse mensuelle est essentiellement imputable aux produits locaux dont les prix ont augmenté de 0,4%. Selon le secteur de production des biens et services, le renchérissement provient des produits du secteur primaire (0,6%). Selon la durabilité, la hausse provient des produits non durables (0,6%) et durables (0,4%). Le taux d'inflation annuel moyen s'est stabilisé à +0,2% en avril 2019 tout comme le mois précédent.

Au Togo : en avril 2019, le niveau général des prix à la consommation enregistre une quasi stabilité par rapport au mois précédent. Comparé au niveau des prix en janvier 2019 et en avril 2018, l'indice évolue en baisse respectivement de 0,6% et 0.3%. Cette quasi-stabilité est l'effet conjugué d'une part de la hausse des prix des fonctions de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,3%), « Restaurants et Hôtels » (+0.6%), « Transports » (+0.6%), « Articles d'habillement et chaussures » (+0.3%), « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (+1,7%), « Biens et services divers » (+0,3%), et d'autre part, de la baisse des prix des fonctions de consommation « Communication » (-4,6%) et «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,8%). La variation mensuelle de l'indice hors énergie et hors produits frais s'est repliée de 0,3% tandis que le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 0,4% et celui des produits de l'énergie de 0,2%. Au regard de la provenance, l'on a noté une baisse de 0,1% des prix des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle, cette évolution est due à la baisse des prix des produits des secteurs primaire (-0,3%) et tertiaire (-1,1%) alors que les prix du secteur secondaire (+0,3%) ont connu une augmentation. Pour ce qui est de la durabilité, la baisse observée provient essentiellement de celle des prix des produits des services (-1,1%) et des produits durables (-0,8%). Le taux d'inflation s'est établi à 1,3% en avril 2019.

IV. EVOLUTION ANNUELLE

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA, en avril 2019, se situe à 102,5. Il régresse de 0,6% par rapport à son niveau d'Avril 2018.

Comparé au niveau des prix d'avril 2018, l'indice d'avril 2019 chute pour le Bénin (-1,6%), le Burkina Faso (-2,5%), le Mali (-1,2%), le Niger (2,8%) et le Togo (-0,3%). Dans les trois autres pays, l'indice est remonté en avril 2019. (Cf. **Graphique 1**).

Le niveau global des prix des biens et services de l'union a baissé en avril 2019 par rapport à son niveau d'il y a une année et il en est de même pour celui des produits alimentaires et boissons non alcoolisées mais d'une ampleur plus importante de (-1,0%). (cf. **Graphique 2**).

En termes de variation en moyenne annuelle, les fonctions de consommations sont plus dans une situation de renchérissement continue de leur prix. Toutefois, la fonction « Produits alimentaire et boissons non alcoolisée » continue d'enregistrer une baisse en moyenne annuelle du niveau de ses prix depuis février 2019. (Cf. **tableau 5**).

Par ailleurs, le taux d'inflation en moyenne annuelle de l'Union est de 0,6% en avril 2019. Aussi, au niveau des différents Etats de l'UEMOA, on note que tous débutent l'année 2019 avec des taux d'inflation en dessous du seuil communautaire de 3%. Notons toutefois que le Mali enregistre un taux d'inflation négatif depuis février 2019 (-0,1%) et se situe à (-0,6%) en avril 2019.

En avril 2019, les variations en moyennes annuelles des prix des biens et services regroupés selon les éléments de la nomenclature secondaire sont en progression sauf le niveau des prix des produits frais (-1,2%) et des produits provenant du secteur primaire (-0,7%). L'écart type de la distribution des taux d'inflation moyens des Etats membres est en dessous de 1% depuis décembre 2018. En avril 2019, il est à 0,6. (Cf. **Tableau 4**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

			Indice	es pour les n	Variat	tions (en %)	depuis		
PAYS	PONDERATIONS	avr-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	102,2	102,3	100,7	101,6	100,6	-1,0	-1,7	-1,6
BURKINA FASO	1258	105,4	102,2	101,8	102,3	102,8	0,5	0,6	-2,5
COTE D'IVOIRE	3131	102,9	103,2	103,0	103,3	103,7	0,4	0,4	0,7
GUINEE- BISSAU	141	103,2	105,1	105,1	104,6	105,8	1,1	0,6	2,5
MALI	1428	101,3	100,9	100,8	100,5	100,1	-0,4	-0,8	-1,2
NIGER	1111	103,9	101,5	101,5	101,0	101,0	0,0	-0,5	-2,8
SENEGAL	1491	102,5	103,8	103,6	103,1	103,4	0,2	-0,4	0,8
TOGO	681	104,4	104,6	104,2	104,0	104,0	0,0	-0,6	-0,3
UEMOA	10000	103,1	102,7	102,4	102,4	102,5	0,1	-0,2	-0,6

Source: INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATION S UEMOA		Indices	pour les i	Variations (en %) depuis				
		avr-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	104,0	103,3	102,7	102,6	103,0	0,4	-0,2	-1,0
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	108,9	110,6	111,4	111,9	113,2	1,2	2,4	4,0
Articles d'habillement et chaussures	703	102,9	103,0	103,0	103,4	103,2	-0,2	0,2	0,3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	102,0	103,1	103,1	102,9	103,2	0,3	0,1	1,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	102,9	103,5	103,3	103,5	103,6	0,1	0,1	0,6
Santé	423	102,5	105,6	103,9	104,5	103,5	-1,0	-2,0	0,9
Transports	892	98,2	99,6	99,2	99,3	99,2	0,0	-0,4	1,1
Communication	487	98,0	95,6	95,9	95,4	95,1	-0,3	-0,5	-2,9
Loisirs et culture	254	101,9	105,4	104,0	103,6	103,1	-0,5	-2,2	1,2
Enseignement	231	102,2	103,0	103,9	104,6	103,7	-0,9	0,6	1,5
Restaurants et Hôtels	639	104,5	104,2	104,2	104,6	104,8	0,2	0,5	0,2
Biens et services divers	444	102,7	103,7	104,4	104,5	104,0	-0,4	0,3	1,3
UEMOA	10000	103,1	102,7	102,4	102,4	102,5	0,1	-0,2	-0,6
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	101,8	102,6	102,4	102,5	102,4	-0,1	-0,1	0,7

Source : INS/Commission UEMOA

Commission de l'UEMOA380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 25 31 88 73-74-75-76, Site WEB : www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mars 2019) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée- Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-4,0	2,0	0,5	2,7	0,8	0,4	0,6	0,4	0,5
Indice Energie	1,8	-0,2	0,5	1,9	3,8	-0,6	-0,3	0,2	0,9
Taux d'inflation sous-jacente (IHPC2008)	-0,3	-0,1	0,4	0,8	-1,7	-0,1	0,3	-0,3	-0,1
Local	-1,6	0,7	1,2	1,5	-0,2	0,0	0,4	-0,1	-
Importé	0,8	0,1	-3,3	0,7	-0,8	-0,3	-0,1	0,0	-
Primaire	-4,5	0,9	0,7	3,9	0,5	-0,1	0,6	-0,3	0,5
secondaire	-1,7	0,2	0,4	1,0	-1,0	-0,5	-0,1	0,3	-0,2
Tertiaire (services)	0,4	0,0	0,2	-0,1	-0,9	0,0	0,0	-1,1	0,0
Non durable	-2,4	0,7	0,2	1,7	-0,6	-0,2	0,6	0,3	0,0
Semi Durable	-0,8	0,0	1,7	0,5	0,5	-0,6	-0,4	0,3	0,5
Durable	-0,7	0,0	0,0	0,1	-0,5	-0,1	0,4	-0,8	-0,2

Source: INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (*m*) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19
BENIN	760	1,1	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7
BURKINA	1258	2,3	1,9	1,6	1,2	1,0	0,6
COTE D'IVOIRE	3131	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7
GUINNEE- BISSAU	141	0,1	0,4	0,6	0,8	1,1	1,3
MALI	1428	-1,1	0,0	0,9	-0,1	-0,2	-0,6
NIGER	1111	2,8	2,8	2,3	2,0	1,6	1,1
SENEGAL	1491	0,4	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2
TOGO	681	0,7	0,9	1,1	1,2	1,4	1,3
UNION	10000	0,8	0,9	1,0	0,7	0,7	0,5
Ecart type		1,2	0,9	0,6	0,7	0,6	0,6

Source: INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	0,3	0,4	0,4	-0,2	-0,2	-0,4
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,3	4,1	3,6	3,4	3,9	4,1
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	0,5	0,7	1,0	1,0	1,2	1,2
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,6	1,9	2,1	2,2	2,3	2,2
Santé	423	1,5	1,8	1,8	1,8	2,0	2,0
Transport	892	1,4	1,7	2,1	1,9	2,0	2,0
Communication	487	0,3	0,6	0,6	0,8	0,3	-0,1
Loisir et culture	254	0,4	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1
Enseignement	231	0,9	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4
Restaurant et hôtel	639	1,0	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5
Biens et services divers	444	1,0	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6
Total	10000	0,8	0,9	1,0	0,7	0,7	0,5

Source: INS/Commission UEMOA

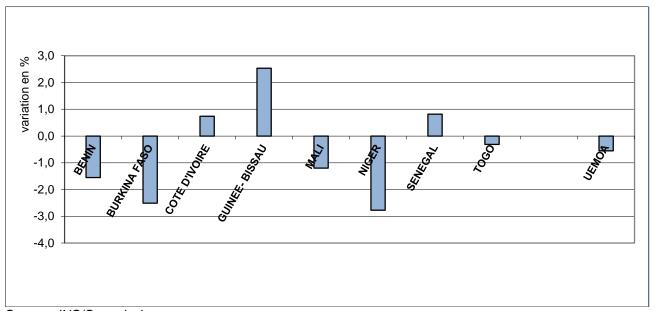
Tableau 6: Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19
Indice produit frais	2425,2	-0,5	-0,6	-0,8	-1,0	-0,9	-1,2
Indice Energie	721,4	0,9	0,9	0,7	0,3	0,2	0,1
Taux d'inflation sous-jacente (IHPC2008)	6853,4	1,3	1,3	1,1	1,0	0,9	0,7
Primaire	2893,6	0,4	0,3	0,0	-0,3	-0,3	-0,7
secondaire	4170,8	1,3	1,5	1,6	1,5	1,6	1,6
Tertiaire (services)	2935,6	1,0	1,0	0,8	0,6	0,5	0,5
Non durable	5596,8	1,0	0,9	0,7	0,4	0,3	0,0
Semi Durable	1250,5	2,1	2,2	2,3	2,2	1,5	0,4
Durable	464,8	2,4	2,4	2,1	1,6	1,4	1,0

Source: INS/Commission UEMOA

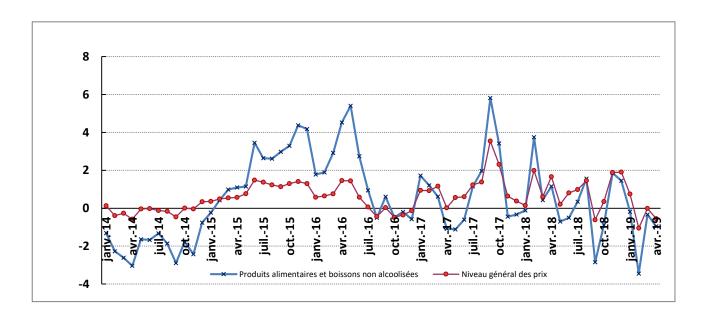
Commission de l'UEMOA380, Avenue du Pr Joseph KI ZERBO – 01 BP 543 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 25 31 88 73-74-75-76, Site WEB : www.uemoa.int Email : commission@uemoa.int

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (Avril 2019 par rapport à Avril 2018).



Source: INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source: INS/Commission UEMOA